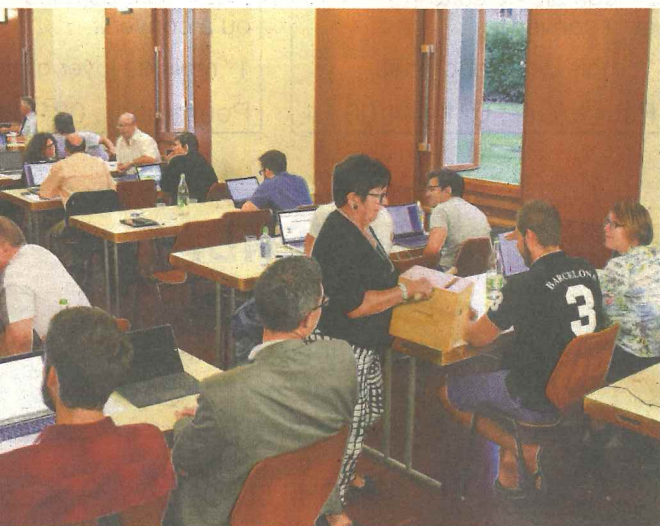


# oui à la taxe déchets



amendement proposant de fixer un plafond de thésaurisation à 100'000 frs a été voté à bulletins secrets.

**Y**  
**au règlement sur  
des déchets a été  
r le Conseil général  
ture le 21 août. Mais  
en juin, certains élus  
montrés méfiants.**

oto: Valérie Passello

jet n'ayant pas recueilli la majorité des deux tiers des voix de la séance du Conseil général du 12 juin (voir *Le Chablais* du 8 juin), le législatif montheysan a voté le 21 août afin de se prononcer sur le nouveau règlement sur la gestion des déchets. Dans un contexte serré d'ailleurs, l'introduction de la taxe au forfait a été votée dans tout le Valais romand le 17 janvier 2018. Mais, bien que la commission ad hoc ait été créée pour affiner et éclaircir les points, le groupe Alternative a insisté pour s'est encore distingué lors des séances.

de la commission «n'ayant pas pu voter au moment des discussions», Céline Contat présente des amendements montrant à l'assemblée que le règlement de l'application de la taxe au forfait n'est pas bénéfique. Elle soumet un amendement demandant de plafonner la thésaurisation à 100'000 frs en cas de bénéfice, le surplús devant être déduit de la taxe de la séance suivante. Voté à bulletins secrets.

balayé. Dans la foulée, son camarade de groupe Damien Raboud demande que l'objet soit soumis au référendum facultatif. Le plénum rejette aussi cette proposition.

**«Déni de démocratie»**  
Municipal des infrastructures et de l'environnement, Gilles Cottet se dit choqué d'avoir entendu lors des séances de travail «que la commune voulait se faire du fric sur le dos des gens». Il s'insurge: «On n'est pas au Kirghizistan! La commune est ici dans

**«Il appartiendra au législatif de pointer les éventuels bénéfices ou pertes après 2 ans d'exercice».**

Gilles Cottet, municipal

cette salle. Dire ce genre de choses, c'est dénigrer la démocratie et la Constitution suisse. Nous sommes tous là pour faire notre travail en respectant le système à deux chambres». Il ajoute qu'il appartiendra au législatif de pointer les éventuels bénéfices ou pertes après 2 ans d'exercice, au moment où les chiffres opérationnels seront connus. Le règlement est finalement adopté.

## Coaching pour apprentis

AIGLE

**Aigle Région adhère au programme cantonal «AppApp», qui vise à apporter un soutien ciblé aux apprentis et aux entreprises formatrices par le biais de cours d'appui.**

Valérie Passello

Désormais, les apprentis du district d'Aigle désireux de combler d'éventuelles lacunes dans certaines branches professionnelles auront un interlocuteur privilégié. L'organisme de promotion économique Aigle Région a rejoint le programme «AppApp», géré au niveau cantonal par le Groupement Pour l'Apprentissage (GPA). Une initiative qui répond manifestement à un besoin, selon Maryn Odermatt, chargée de projet chez Aigle Région: «Le GPA nous a indiqué que des apprentis de la région s'étaient renseignés sur la possibilité de suivre des cours d'appui. Contactés aussi par la Coordination du développement économique vaudois en ce sens, nous avons décidé d'adhérer à ce programme». Pour Aigle Région, il

s'agit aussi de «miser sur la formation professionnelle comme pilier de la place économique suisse».

**2 hres pour 10 frs**

Les cours d'appuis, dispensés par des répétiteurs rémunérés -souvent des étudiants du secteur tertiaire- réuniront des groupes de 3 à 4 élèves durant deux

**Tout le Chablais vaudois et la Riviera bénéficient de l'offre «AppApp».**

heures hebdomadaires. Le tarif reste accessible, à raison de 10 frs par séance pour les participants. Les coûts de gestion seront pris en charge par Aigle Région, selon un montant encore à définir en fonction du nombre d'inscrits. Avec cette adhésion, tout le Chablais vaudois et la Riviera bénéficient de l'offre «AppApp», puisque Promove et Pays-d'Enhaut Région font déjà partie du programme.

**i** Les intéressés, apprentis et répétiteurs éventuels, peuvent s'enregistrer directement en ligne, tout au long de l'année, sur [www.aigleregion.ch](http://www.aigleregion.ch)

PUB

# OUI



à la sécurité alimentaire  
le 24 septembre 2017  
[securitealimentaire.ch](http://securitealimentaire.ch)



**«Pour garantir des produits de qualité et de proximité, dans le respect des agriculteurs et des consommateurs.»**

**Géraldine Savary**  
conseillère aux Etats

**Membres du Comité de campagne vaudois**  
Silvia Amaidruz | Claude Baehler | Claude Béglé | Marc Benoit | Guy-Philippe Bolay | Janique Bonzon | Romain Bourgeois | Jean-Luc Bovey | Daniel Bréaz | Michaël Buffat | Olivier Chautems | Isabelle Chevalley | Jean-Bernard Chevalley | Cédric Chezeaux | Jean-Luc Chollet | Alain Cornamusaz | Laurence Creteigny-Hugi | Jacky Delapierre | Pierre-Alain Favrod | Olivier Feller | Sylvain Freymond | Willy Gehrig | Alice Glauser-Zufferey | Eric Hämmerli | Rémy Jaquier | Athos Jaquiéry | Stéphane Jordan | Pierre Keller | Lena Lio | Christophe Longchamp | François Margot | Axel Marion | Daniel Meienberger | Béatrice Métraux | Roxanne Meyer Keller | Jean-Charles Mizzi | Christophe Mingard | Marcel Mivelaz | Alberto Mocchi | François Montet | Jacques Nicolet | Yvan Pahud | André Pasche | Sébastien Pasche | Yves Pellaux | Olivier Petermann | Lorella Pfirter | Mireille Pittet-Blaser | François Pointet | Daniel Rossellat | Pierrette Roulet-Grin | Géraldine Savary | Eric Sonnay | Guy